



Créance d'assistance

Par **Lu53**, le **06/08/2020** à **22:30**

Bonjour Je suis au coeur de la succession de mon père.

J'ai 2 frère et soeur , après mettre occupé de mon père et ma mère pendant plus de 7 ans, j'aimerais bénéficier d'une indemnisation de créance d'assistance.

Seulement j'ai bien conscience que c'est un devoir moral, sentimental et humain de s'occuper de ses parents. Il y a des gros bien à partager mais j'estime avoir les droit à un peu plus que les frère et soeur qu'ils n'ont rien fait pour eux ses dernières années.

J'estime que si je n'est pas le droit à cette créance d'assistance alors eux devrait se sentir honteux et être pénaliser pour ne pas avoir fait leur devoir!

Comment je peux avoir ce que de droit?

Par **Visiteur**, le **06/08/2020** à **23:33**

Bonjour

Sur ce sujet, je vous propose cette [LECTURE](#)...